

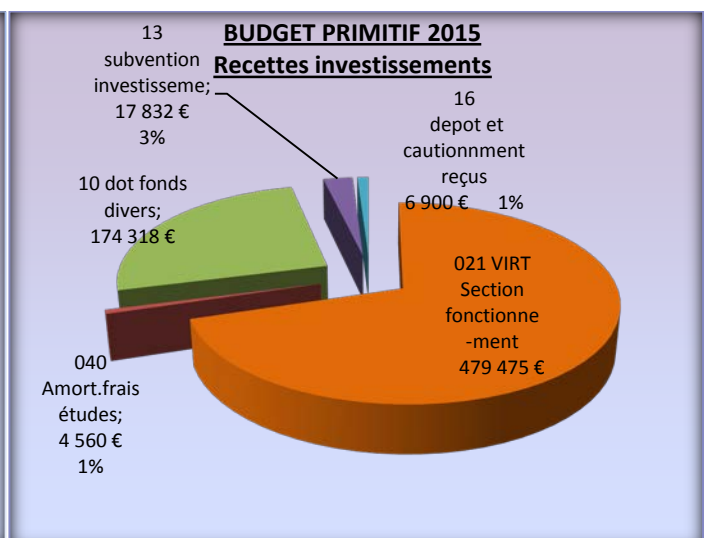
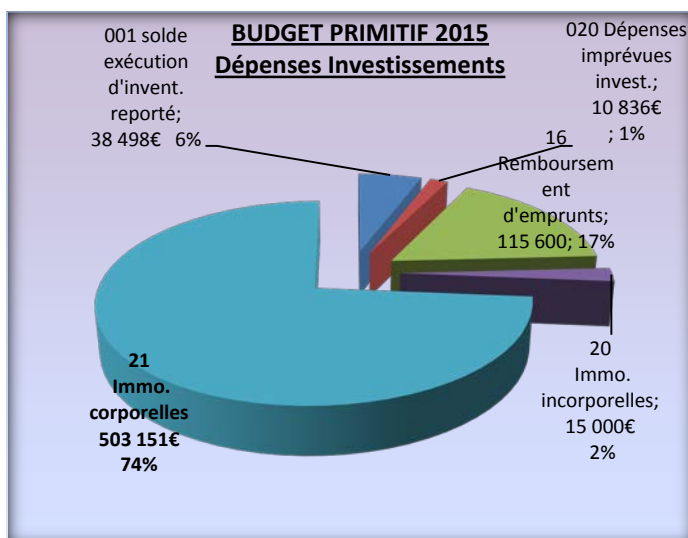
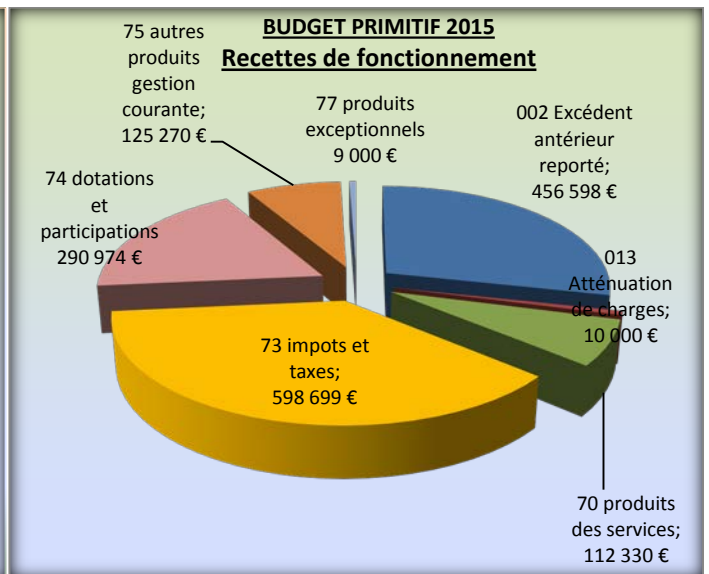
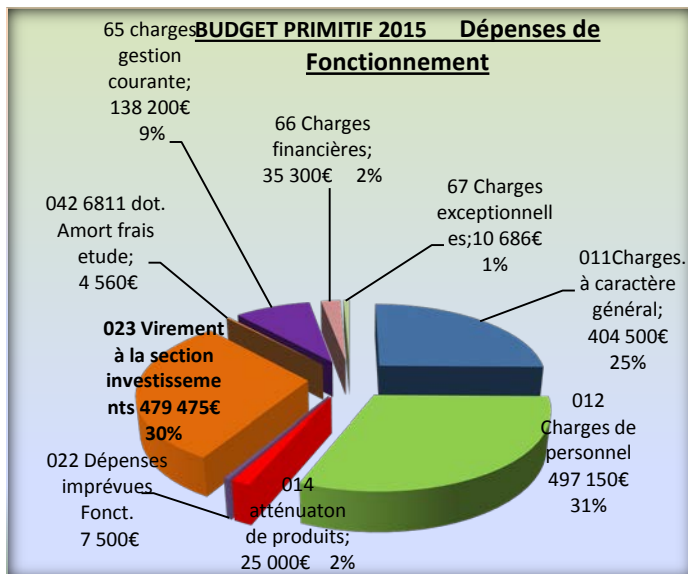
Edito 2015 – 02

du Maire et de son Conseil Municipal

5 mai 2015

Le mois d'avril est traditionnellement la période du budget pour les communes.

Le budget primitif 2015 a donc été voté par le conseil municipal le 09 Avril, voir les graphiques ci-dessous :



Malgré que soit constatée, **une baisse annoncée sur les recettes** - due essentiellement à la réduction de la dotation d'état - **le Conseil Municipal a voté à l'unanimité** des élus présents et représentés, **le maintien des taux relevant strictement de la fiscalité communale pour 2015**. Il maintient également un niveau constant de subvention aux associations.

Nous continuerons à mener une politique qui vise à encadrer les dépenses de fonctionnement afin de maintenir notre capacité d'investissement, nécessaire au bon développement de la commune.

Fin 2016, deux emprunts se termineront (annuité de 25 000€) absorbant ainsi partiellement la baisse de la dotation de l'Etat.

En conformité avec ses engagements de campagne et pour répondre à de nouveaux besoins apparus, **la municipalité débute et poursuit en 2015 de nombreux travaux d'aménagement.**

Tout en déplorant la liquidation judiciaire du restaurant « La Maison » en début d'année, qui n'a pas trouvé de repreneur, la volonté de la municipalité est désormais d'utiliser et transformer ces lieux qui bénéficient d'une position centrale au sein du village, pour établir deux pôles :

- **un espace culturel / bibliothèque de 100 m2**
- **une maison de santé avec deux cabinets et une salle d'attente commune.**

Cette décision de changement d'affectation s'appuie à la fois sur la volonté de ne pas laisser tomber en désuétude un espace communal dont la crise économique actuelle rend les revenus fonciers totalement aléatoires, et sur l'opportunité offerte de répondre très rapidement et à moindre coût, à ces deux besoins majeurs, exprimés par les habitants de Cormeilles.

En effet, les phases d'étude et de demande de subventions sont à ce jour terminées et les travaux d'une durée de deux mois, prévus pour être terminés le 31 août 2015. L'importance du subventionnement départemental et national de ce projet, permet un financement global sur fonds propres de la commune sans souscription d'emprunt et donc sans augmentation de son endettement..

La rétrocession du centre de secours (rue Guynemer) suit son cours et là encore, la municipalité se doit de réfléchir à la meilleure destination de ces biens.

Les autres axes prioritaires de développement et d'actions touchent à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, la jeunesse et l'environnement.

- **La place de l'église** verra la création d'une bande passante en partant de l'agence postale vers la Rue Pasteur ainsi que l'abaissement du trottoir dans le prolongement de la rue du Général Leclerc. Ce cheminement sera également fort utile aux piétons et poussettes circulant sur cette place. Il y aura également l'installation d'une place de parking réservée aux personnes à mobilité réduite devant l'épicerie, elle-même rendue accessible.

- **Côté jeunesse**, il y a tout d'abord l'appel d'offres en cours pour la restauration scolaire, pour une mise en œuvre en septembre prochain.

Concernant les abonnements de transport scolaire (carte ImaginR, Optile et autres), à compter de la rentrée prochaine, la contribution de la commune sera déduite directement du montant dû. Aucune avance ne sera donc à effectuer, seule la part famille étant à régler. Les formulaires seront à retirer en Mairie dès le mois de Juillet.

L'installation prochaine d'un portail à l'entrée de l'école fera écho au plan Vigipirate et mettra fin aux intrusions constatées en période de vacances scolaires ou de weekend .

Le square Caffin connaît cette semaine, une deuxième jeunesse avec l'installation d'une table de pique - nique et d'un banc.

Sept de nos ados ont pu la deuxième semaine des vacances scolaires, participer à un stage de baby sitting et de formation aux premiers secours, organisé en partenariat avec la Croix Rouge.

- Les travaux d'assainissement « eaux pluviales » du **chemin de la Noue** démarreront deuxième quinzaine de mai 2015.
- **L'opération Points d'eau** a démarré le dimanche 26 avril par la réhabilitation de « la Fontaine du petit saule » grâce à la formidable action d'une trentaine de bénévoles. Cette opération à laquelle tous les Cormeillois et Cormeilloises sont conviés, sera renouvelée bientôt sur d'autres sites. Elle devrait contribuer ainsi que l'aménagement prochain de la mare des joncs en liaison avec le PNR, à la mise en valeur de notre village.
- La reconstitution du **Registre des chemins ruraux** débute. Phase première d'un vaste projet de réhabilitation, elle nécessite de répertorier et repérer les chemins existants. Un état des lieux sera ensuite dressé et leur remise en état programmée progressivement. Compte tenu de leur ampleur, ces travaux s'échelonneront sur plusieurs tranches.
- En concertation avec les riverains, un **terrain de pétanque** ouvert à tous, est en cours d'aménagement sur la place de l'église.

L'engagement communal ZERO PHYTO (aucun traitement de synthèse herbicide, fongicide et insecticide) pris dès 2014 dans le cadre de la protection de l'environnement, entraîne de fait pour notre équipe en charge des espaces verts, un accroissement important de travaux de désherbage et de fauchage. Une restriction des surfaces à traiter est donc étudiée. Une campagne d'information et de sensibilisation à destination de tous sera prochainement réalisée, en partenariat avec le PNR.

Enfin, sachez que le recensement effectué au début d'année a permis d'établir la population de Cormeilles-en-Vexin à 1 305 habitants et 507 logements. 46% des déclarations ont été réalisées par internet !



A noter dans vos agendas pour les prochaines semaines :

- ✚ 8 mai**
 - **Commémoration au Monument aux Morts - rassemblement à 10h devant la mairie**
- ✚ 12 mai**
 - **Réunion de préparation pour la fête du village en septembre (toute personne/association intéressée par cette manifestation est la bienvenue)**
- ✚ 30 mai**
 - **Adolympiades à Boissy L'Aillerie**
 - **Chorale à l'église « La Lanterne » de St Ouen L'aumône**
- ✚ 6 juin**
 - **La bibliothèque se met à table**
- ✚ 7 juin**
 - **Rallye Pédestre**
- ✚ 12 juin**
 - **Plantation d'arbre à la Fontaine du petit saule**
- ✚ 14 juin**
 - **Sortie au Parc d'Asterix**
- ✚ 19 Juin**
 - **Fête de la St Jean**
- ✚ 20 Juin**
 - **Kermesse de l'école**
- ✚ 21 Juin**
 - **Fête de la Musique organisée par l'amicale des commerçants**

Toute l'équipe municipale vous rappelle que vous pouvez retrouver l'intégralité du dernier compte-rendu du Conseil Municipal sur le panneau d'affichage de la Mairie ainsi que l'ensemble des compte-rendus et publications sur le site internet de la commune.